

Conseil des Présidents de Comité du Badminton en OCCITANIE CPC N°11 17 avril 2025 en visio

Présents :

Ligue : Christian PRIVAT (Président), Jean-François ANINAT (Secrétaire Général), Gilles CASTILLON (VP Secteur développement), François DURIER (Directeur), Roxane VENUTI (Responsable Projet).

Comité 12 :

Xavier ARMENGAUD (Président)

Comité 30 :

Stéphane TEIL (Secrétaire)

Comité 31 :

Jérémy GRESSIER (Trésorier).

Comité 32/65 :

Camille LARAN (Vice-présidente)

Comité 34 :

Sylvain CAUSSE (Membre CA)

Comité 46 :

Michel FOURGOUS JIMENEZ (Président).

Comité 48 :

Eric ITIE (Président).

Comité 66 :

Florent CHAYET (Président).

Comité 81 :

Yannick ERBIN (Président).

Comité 82 :

Eric GELIN (Président)

Excusés : Comité 09.

Absent : Comité 11

1- Informations générales

1- Organigramme Ligue :

Le nouvel organigramme de la Ligue est en cours de finalisation. Il manque encore quelques responsables de commission ou de secteurs. En attendant, ce sont les vice-présidents des secteurs concernés qui prennent les responsabilités.

Le président du CPC est Xavier Armengaud et Eric Gelin est le suppléant. Après la tenue de toutes les Assemblée Générale des comités, un nouveau vote devra être fait pour élire le nouveau président et son suppléant.

2- Points sur les élections fédérales :

Retour sur l'Assemblée Générale de la FFBaD qui a eu lieu le 12 avril 2025. La Ligue était représentée par 8 personnes (+ 2 procurations). Il est souligné que l'AG s'est déroulée dans une ambiance calme et sereine, il y a une volonté forte de faire table rase des difficultés rencontrées avec la précédente équipe.

L'excédent de plus de 300 000€ est dû principalement à l'augmentation du timbre fédéral l'année dernière et à l'augmentation du nombre de licences.

Le plafond territorial des licences a été augmenté, il est de 23.43€ pour les ligues et 15.98€ pour les comités.

Il a été voté de continuer l'étude du projet de la maison du Badminton à Tremblay. Le siège social actuel est devenu trop vétuste. Il est envisagé de construire une maison du badminton avec 9 terrains (qui seraient en partie loués), un espace pour le musée du badminton, un lieu de réception et des salles pour accueillir des séminaires ou des formations.

Les questions diverses posées par la Ligue Occitanie n'ont pas obtenue de réponse qui nous satisfasse.

LIGUE OCCITANIE (Christian PRIVAT)

1. ***« Nous devons donc prendre en charge les transports cette décision est inéquitable. Nous demandons donc que des décisions soient prises pour y remédier. Pourquoi pas revenir à l'ancienne formule, l'AG de la fédération change de lieu chaque année ? Nous prenons en charge l'hébergement et la fédération les déplacements. »***

Réponse de la FFBaD :

L'arrêt de la prise en charge des frais de déplacement des ligues pour l'AG de la fédération a été acté par le comité de pilotage sur le budget prévisionnel 2024 et entériné lors du vote du BP pendant l'AG de mars 2024.
Dans un souci de bonne gestion, il n'est pas prévu de rembourser de nouveau ces frais.

2. ***« Le coût du circuit jeunes de la fédération pour les acteurs locaux, que pensez-vous faire pour y remédier ? »***

Réponse de la FFBaD :

Il est difficile d'estimer si les coûts sont importants ou non pour les différents acteurs car les prises en charge sont différentes d'une ligue à l'autre. Cependant, il est souhaité, et souhaitable, que d'une année sur l'autre l'ensemble des territoires puissent organiser une étape du circuit. Ceci aurait forcément un impact moindre pour les acteurs du territoire. Par ailleurs, la fédération a fait un effort pour prendre à sa charge l'ensemble des volants pour toutes les étapes, ce qui représentait un coût non négligeable pour les territoires.

La ligue rappelle que la saison prochaine, le futur classement autorisera les hommes à jouer contre les femmes (ou les doubles inter genre) dans les compétitions officielles (y compris les compétitions non promobad). Cela sera éventuellement à anticiper dans les futurs règlements des compétitions.

3- Points sur le Conseil des Présidents de Ligue :

Gilles CASTILLON a représenté Christian PRIVAT sur ce CPL. La Fédération demande que les Ligue nomment un référent qui serait le correspondant principal entre les ligue et la fédération sur les questions liées au numérique (principalement poona et myffbad). Des informations ont été données sur le futur dialogue de gestion (voir ppt) et sur le conseil des territoires.

4- ANS :

La campagne pour la subvention a démarré le 4 avril. La clôture se fait le 05 mai à 10h pour les comités et les clubs.

Les grands changements sont :

-Si les comités souhaitent présenter 3 actions, ils doivent impérativement présenter une action sur la féminisation.

-Le seuil minimum par action est fixé à 750€ (pour une action de 1 500€) (500€ et 1000€ en ZRR).

François reste le référent des clubs et des comités s'ils ont besoin d'aide dans la rédaction ou la validation de leurs dossiers. Il ne sera disponible que jusqu'au 30 avril. Il ne faut pas hésiter à le contacter.

La ligue est toujours à la recherche de présidents de clubs ou de comités pour faire partie de la cellule d'évaluation des dossiers : Jérémie Gressier, Xavier Armengaud se proposent.

5- Date AG des comités :

Un point est fait sur les dates des AG de comités. Il manque encore les informations pour le comité de l'Ariège, de la Haute Garonne, du Gers/Hautes Pyrénées et du Tarn et Garonne.

La ligue informera les comités de sa présence ou non lors de ces AG, le timing étant relativement serré. Une priorité sera donnée aux comités qui organisent une AG ordinaire et élective.

2- Organisation d'une Assemblée Générale de comité départemental.

En vue de bien préparer les AG qui arrivent, nous proposons d'échanger sur l'organisation d'une assemblée générale de comité. Un ordre du jour type est diffusé. Les comités peuvent réfléchir aux questions suivantes :

-Quels sont les invités de leur AG ? Partenaire privés et institutionnels

-Qui s'installe à la table de présentation ? Élus, membre du bureau ou du CA, salariés, partenaires ?

-Comment organiser le temps convivial avant/après ?

-Rédaction d'un relevé de décision ?

3- Les officiels techniques dans les territoires.

A la demande d'un comité, on aborde le sujet des officiels techniques dans les départements. Stéphane Teil nous présente comment ils ont développé le sujet dans le comité du Gard. Après avoir créé une commission départementale des officiels techniques, ils ont mis en place des actions qui incitent à la formation (prise en charge financière de 50%, organisation d'une formation GEO 1, communication).

Ils recensent tous les tournois de clubs avec un JALC et ils incitent les clubs à prendre des OT sur les compétitions. Si il n'y a pas de rétribution financière proposée par les clubs, le comité peut prendre une partie en charge. Le comité incite les OT à venir officier sur les compétitions départementales.

La communication semble primordiale pour informer les OT des compétitions sur lesquelles ils peuvent officier.

Enfin se pose la question des conditions dans lesquelles les OT officient (principalement les arbitres) : sur une chaise, un banc, une vraie chaise d'arbitre.

Les comités ont pu échanger sur les différentes actions qu'ils mettent déjà en place et cela leur a permis d'envisager de dupliquer les actions portées par un comité dans le leur.

Roxane VENUTI